

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2017

Date de convocation : 13 Octobre 2017

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux en cours
- Logements seniors
- Devis
- Commune nouvelle
- Modification du Plan d'Urbanisme
- Rapport annuel d'activités et des comptes administratifs 2016 des Communautés de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et du Pays de l'Hermenault (annulé)
- Demande de fonds de concours intercommunal pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public – Travaux de mise aux normes
- Remboursement à la coopérative scolaire
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, AUGUIN Denise, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, ALLETRU Sonia, BONNEAU Stéphane, COLAS René- Louis, BELOUIN Jacky, SPENNATO Fabienne

Absent(e) excusé(e) : LARDY Jackie (pouvoir donné à COLAS René-Louis), BOBINEAU Marinette (pouvoir donné à GORALCZYK Henri)

Secrétaire de séance : AUGUIN Denise

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX EN COURS :

♦ **Logements seniors**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal deux bureaux : Vérifica et Vendée Expansion. Vendée Expansion définira le projet à partir de plusieurs réunions. L'étude de faisabilité est estimée à 3 500€ HT auxquels se rajoute 2 800€ pour le programme, ce qui correspond à plus de 2% du montant de l'ensemble du programme.

Monsieur le Maire estime le montant des travaux à 550 000€ auxquels se rajoute la mission relative au choix du maître d'œuvre (correspondant à 0,5% du montant de l'ensemble des travaux).

Monsieur Flamand, agence Vérifica, estime l'étude à 4 275€ avec une recherche du maître d'œuvre pour 3 420€ (soit un total de 7 695€ HT).

La différence entre les 2 cabinets est d'environ 3 100€, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir d'autres négociations avec la Société Vérifica. Accord à l'unanimité.

♦ **Cabinet de sophrologie** :

Le cabinet se situera au 7 Place de l'Héraut où se trouveront une salle de bureau et une salle d'attente. Au départ, la sophrologue voudrait recevoir ses patients une fois par semaine. Selon le nombre de visites, elle pourrait augmenter son temps de présence.

Un loyer de 50€ par mois sera demandé. Une proposition de chauffage d'appoint pendant sa présence est

évoquée.

2 – LOGEMENTS SENIORS :

Monsieur le Maire soulève un retard dans les travaux : livraison des logements prévue fin février 2018 au lieu de janvier 2018.

Sur demande de Monsieur le Maire, Vendée Logements accorde le déplacement des 2 abris sous l'auvent, le mur de la cour est également diminué.

Vendée Logements et la Municipalité ont fait des échanges des listes des futurs locataires. Réponse probable vers le 15 Novembre.

Les loyers varieront entre 377 € et 402€, se rajouteront les 35€ pour le garage. Les garanties constructeurs s'achevant en 2019, les loyers augmenteront par la suite. Une augmentation de 12€ par an sera prévue pour le contrat d'entretien du chauffage. A partir de 2021, la somme de 5€ annuelle sera ajoutée pour le contrat de la plomberie.

3 – DEVIS

Ont été présentés dans le point 1.

4 – COMMUNE NOUVELLE

Une réunion est prévue le 15 novembre prochain à 20h30, à Foussais-Payré avec tous les élus des 5 communes.

Monsieur le Maire note les questions d'après les réflexions des élus : la question du devenir des services administratifs et des services techniques est notamment soulevée.

Monsieur le Maire veut connaître la position de chaque municipalité par rapport à cette proposition de cette Commune Nouvelle.

5 – MODIFICATION DU PLU

-Suivi du dossier de Mr et Mme KLOCK : Monsieur le Maire indique qu'il faut ajuster les contours de la zone Nh au contact du secteur de l'ancienne carrière afin d'envisager l'extension de 50% de leur maison d'habitation.

Le coût demandé par le cabinet « Voix Mixtes » est de 5 280€ TTC, auxquels il faut ajouter 2 000€ pour enquête publique. Mr et Mme KLOCK sont prêts à participer financièrement ; cependant Monsieur le Maire souhaite 2 factures indépendantes et que ce projet aboutisse. Le Conseil Municipal est d'accord pour cette proposition.

-Zonage ONF reportée

6 – CONVENTION FINANCIERE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le département aide aux frais des transports scolaires mais le pourcentage est abaissé chaque année :

50% pour 2017 - 2018

40% pour 2018 - 2019

30% pour 2019 - 2020

20% pour 2020 - 2021

10% pour 2021 - 2022

7 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC – TRAVAUX DE MISE AUX NORMES

Monsieur le Maire indique que les travaux doivent commencer avant la fin d'année et prend

contact avec le cabinet Boisson-Burban.
Le Conseil Municipal approuve la demande.

8 – REMBOURSEMENT A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de l'achat de 87 livres à 0,95€ pièce soit un total de 82,65€.

9 – QUESTIONS DIVERSES

Subvention FISAC

Monsieur le Maire indique que la subvention FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) sera de 55 297€ pour les travaux du complexe commercial (en cause le retrait du salon d'esthétique).

Conseil d'école

Monsieur GORALCZYCK intervient pour les différentes questions d'école.

Sont élus au bureau des parents d'élèves :

- Mme Bernard Estelle, Mme Bobineau Nathalie, Mr Martin sont titulaires
- Mme Paboef est suppléante.

-Evocation des changements des vacances de Pâques.

-Deux enseignantes sont à 80% avec une remplaçante le lundi et le mardi.

-66 élèves sont répartis de la façon suivante : 25 élèves en maternelle, 18 en CP-CE1 et 23 en CE2-CM.

-Réorganisation de la cantine : les couverts seront à la disposition des plus petits, et les GS seront dans le réfectoire avec les plus grands.

Monsieur GORALCZYCK reprend les points importants dans un courrier pour une mise en place dès le 6 Novembre. Dorénavant Mlle Goursaud Jennifer affichera le menu à la porte d'entrée de l'école et Mme Annereau Brigitte l'enregistrera sur le site de la commune.

-La décision de la semaine scolaire pour la rentrée 2018 -2019 sera prise en fonction de l'ouverture du centre de loisirs de Foussais-Payré.

-Les travaux du mur de la classe seront faits pendant les vacances de la Toussaint.

Demande de subvention exceptionnelle pour l'USAV

(En plus de la subvention annuelle). Monsieur le Maire se rapprochera des communes participantes pour connaître le montant de chacune (éventuellement un mois de formation).

Fête de fin d'année

Coût : 738,50€ TTC pour un spectacle de 45 minutes. Monsieur SABOURAUD propose d'imposer la date pour 2018 pour baisser le coût.

Réunion des associations

-Mise en place du Merventhon à la date du 2 décembre.

La prestation sera plus courte que les années précédentes : apéritif avec karaoké enfants ou repas avec karaoké adultes.

-La tombola sera élargie à l'ensemble des participants et non plus aux membres de l'AFN. La vente des tickets se ferait durant le repas.

-La prochaine réunion se tiendra le 25 octobre à 20h30.

Installation d'une plaque AFN

Les poteaux gris et la plaque ont été achetés. Madame Toutain propose de revoir Monsieur Chaigneau pour leur participation et finaliser le projet.

Boîte à livres

Son coût serait de 60€ environ. La question de son achat ou non est évoquée ainsi que de son emplacement.

- **Lotissement des Bouronnières**

Au cours de la commission voirie, l'état du terrain de tennis a été souligné. Le grillage est défectueux et dangereux.

- **Quinzaine bleue**

Madame Toutain indique que Mervent - Foussais clôturait cet après-midi avec 250 personnes, qui ont apprécié un goûter copieux. Elle remercie également toutes les personnes qui se sont investies.

- **Proposition Fête de la Musique**

Monsieur Stéphane Bonneau propose une fête de la Musique. Voir avec Monsieur Homan ou d'autres groupes, éventuellement. La question de la date est posée.

- **Pour rappel :**

15 novembre : réunion sur la Commune Nouvelle à Foussais-Payré à 20h30

La séance est levée à 23h10

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 17 novembre 2017